



**inform**  
**contact**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

№ 68

Avril–Juin 2010

### **Réunion du Conseil de la CGS**

Une réunion du Conseil de la Confédération générale des syndicats, dirigée par Mikhaïl Chmakov, président de la CGS, leader de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, a eu lieu le 2 avril à Moscou.

Les membres au Conseil ont entendu et discuté du rapport du secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov sur l'activité du Comité Exécutif de la confédération durant la période après sa dernière réunion en avril 2009, ont analysé les actions des syndicats dans les conditions socio-économiques actuelles dans les pays de la CEI.

Il a été recommandé aux organisations membres de la CGS de prêter une attention particulière à la mise en œuvre, dans leurs pays et branches respectives, des mesures anticrise, à l'application des principes du travail décent, au renforcement de la solidarité et de l'unité

des travailleurs au niveau national et international. Le Conseil a appelé les organisations nationales et de branche à entreprendre des efforts supplémentaires pour mettre en valeur la Déclaration de la CGS adoptée en avril 2009, à participer plus activement à l'élaboration d'une stratégie du développement après-crise. Les syndicats vont insister pour que la modernisation de l'économie et les projets anticrise aillent de pair avec le développement social, la baisse du chômage, l'augmentation des salaires, la distribution plus équitable du produit national, le contrôle public sur les tarifs et les prix des biens et des services.

En discutant de la campagne solidaire des syndicats pour l'augmentation du SMIG jusqu'au minimum vital, les membres au Conseil ont souligné que les actions conséquentes et énergiques des syndicats ont contribué à l'augmentation du salaire minimum dans certains pays, même si le but de cette campagne

dans beaucoup de pays n'est pas encore atteint.

Lors des négociations collectives, les syndicats vont insister sur l'indexation du SMIG et la révision du minimum vital, vont se battre pour la ratification de la convention 131 et de la recommandation 135 sur le SMIG, ainsi que de la convention de l'OIT 117 sur les buts et les normes de la politique sociale.

Le Conseil a adopté plusieurs messages: à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, contre le terrorisme international et un message de salutation aux vétérans de la Grande guerre Nationale, consacré au 65<sup>eme</sup> anniversaire de la Victoire.

Le Conseil a exclu de la CGS l'Union internationale des syndicats des travailleurs de la construction navale pour violation permanente de l'article 7 des Statuts de la CGS.

### ***Le Comité Exécutif de la CGS est préoccupé par le manque de progrès dans la ratification des conventions de l'OIT***

La réunion du Comité Exécutif de la CGS, tenue le 1<sup>er</sup> avril, à la veille du Conseil, a discuté plusieurs questions d'actualité pour la CGS.

A l'approche du 26 avril, jour du 25<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, le CE a adopté un Plan d'actions conjointes de la CGS et de l'organisation internationale "Union

de Tchernobyl" pour les années 2010-2012 qui vise à renforcer la protection sociale des gens qui ont été exposés à la radiation lors de la catastrophe. Ce document sera remis aux Assemblées interparlementaires de la CEI et de la CEEA, ainsi qu'aux autres organes dirigeants de la CEI.

Le CE a aussi discuté de l'utilisation de technologies modernes, précisément d'Internet, dans l'activité d'information et de communication de la CGS et de ses organisations membres. Même si ce travail a enregistré un certain progrès, surtout au secrétariat de la confédération, il est loin d'être au niveau contemporain, surtout par rapport aux pays développés. Le Comité Exécutif a reconnu nécessaire de moderniser sans délai cette activité de la CGS et de ses organisations affiliées.

Concernant le contrôle régulier de la ratification et de l'application des conventions de l'OIT que la CGS mène depuis 2004, les membres au CE ont constaté avec regret qu'aucune nouvelle convention parmi les 11 proposées par la CGS pour la ratification et soutenues par l'Assemblée interparlementaire de la CEI, n'a été ratifiée.

Le Comité Exécutif de la CGS a recommandé aux organisations membres de renforcer la surveillance syndicale sur la ratification et l'application des conventions de l'OIT et de prendre des mesures urgentes

en cas de violation des conventions ratifiées.

Le CE a adopté une Déclaration qui condamne résolument les attentats terroristes perpétrés à Moscou et dans d'autres régions de la Russie.

### ***Travail décent - travail en sécurité***

A l'occasion de la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, célébrée annuellement le 28 avril, la CGS a fait une déclaration par laquelle elle a partagé l'inquiétude du mouvement syndical mondial face au nombre grandissant des accidents du travail.

La déclaration souligne que dans les conditions actuelles de la crise économique persistante certains employeurs économisent sur les mesures de sécurité et de santé des travailleurs, ce qui est propre surtout aux pays en développement et aux pays à l'économie en transition, y compris les pays de la CEI.

La déclaration appelle les syndicats à utiliser tous les moyens légaux pour garantir aux travailleurs des conditions du travail en sécurité, à avancer ces revendications à tous les niveaux, y compris dans les accords tripartites.

En soutenant le slogan de l'OIT que le travail décent est un travail en sécurité, la CGS a appelé ses organisations membres à exiger des pou-

voirs qu'ils garantissent aux salariés protection de la santé et la sécurité à tous les lieux du travail.

### ***Les arguments des syndicats trouvent compréhension***

Lors de l'élaboration à l'Assemblée interparlementaire de la CEI d'une loi-cadre sur l'activité des agences de placement privées, une vive discussion a eu lieu pour décider si les demandeurs d'emploi (travailleurs) devaient ou non payer leurs services. Les représentants de la CGS, qui participent à la discussion, ont considéré que l'actuelle version du projet de loi était en contradiction flagrante avec la convention de l'OIT 181 et lésait sensiblement les intérêts des travailleurs.

De nombreuses discussions à propos de ce problème n'ont pas abouti à une position unanime. Sous cette optique, le président de la CGS Mikhaïl Chmakov s'est adressé avec une lettre au président du Conseil de l'Assemblée interparlementaire de la CEI Sergey Mironov pour demander que les services de ces agences ne soient pas aux frais des travailleurs. Une lettre analogue a été envoyée par le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov au secrétaire général du Conseil de l'Assemblée Mikhaïl Krotov.

A en juger d'après les premières réponses, les arguments des syndicats commencent à trouver compréhension.

### ***La CGS appelle à empêcher l'escalade du conflit au Kirghizistan***

Après les événements tragiques dans le Sud du Kirghizistan, Vladimir Scherbakov a adressé une lettre à la Fédération des syndicats de ce pays.

La lettre souligne que les organisations membres de la CGS suivent avec douleur et inquiétude les développements tragiques à Kirghizistan qui ont causé de nombreuses victimes et des souffrances à des milliers des personnes. La CGS a exprimé ses condoléances profondes aux familles et aux proches des morts, au peuple kirghiz.

La CGS a exprimé l'espoir que les pouvoirs, toute la population multiethnique du Kirghizistan pourront arrêter les troubles et l'escalade du conflit qui menace non seulement la stabilité politique et sociale dans le pays et dans la région, mais aussi le travail pacifique des millions d'hommes.

La lettre exprime aussi la certitude que les syndicats du pays pourront sauvegarder leur unité, et les assure de la solidarité du mouvement syndical de la CEI.

### ***La CGS condamne l'assaut armée contre convoi humanitaire dans la Méditerranée***

La CGS a adopté une déclaration qui condamne fermement la prise

d'assaut par un commando israélien dans les eaux internationales de la Méditerranée, du convoi "Flottille de la liberté" qui se dirigeait vers la bande de Gaza avec une cargaison humanitaire.

Cet acte de barbarie que, les pouvoirs d'Israël essaye de justifier, provoque une vive indignation de l'ONU, de l'opinion publique mondiale et du mouvement syndical international. La CGS a exigé une enquête impartiale et rapide, et un châtement sévère des coupables.

La CGS a appelé à la cessation immédiate des violences dans cette région du monde, la levée du blocus de la bande de Gaza conformément aux résolutions de l'ONU N°N° 1850 et 1860, et la création des conditions adéquates pour la livraison d'aide humanitaire à la population de la zone. La communauté mondiale doit faire tout le nécessaire pour mettre fin au conflit palestinien-israélien en se basant sur la coexistence pacifique des deux peuples et garantir la création d'un Etat Palestinien indépendant et viable.

### ***La CGS propose des amendements à la conception de la législation du travail de la CEEA***

La Commission permanente de politique sociale de l'Assemblée interparlementaire de la Communauté économique Eurasienne (CEEAA)

élabore une conception de la législation du travail. La CGS a adressé à cette occasion le 8 juin 2010 à l'Assemblée ses propositions et amendements.

La CGS soutient en principe la manière d'aborder la préparation de ce document quant à sa structure et son contenu qui se basent sur les actes normatifs internationaux, sur les conventions et les recommandations de l'OIT.

En même temps, la CGS propose toute une série d'amendements et de suppléments aux articles qui concernent la rémunération, la notion du SMIG, la sécurité du travail et l'égalité hommes - femmes.

La CGS a proposé d'inclure dans ce document l'article qui donne droit aux syndicats de contrôler l'application par l'employeur de la législation du travail en vigueur, des accords et des conventions collectives.

### ***La CGS salue le 2e Congrès Mondial de la CSI***

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, et Albert Potapov, secrétaire général adjoint de la Confédération qui ont pris part au 2<sup>e</sup> congrès mondial de la Confédération syndicale internationale (Vancouver, Canada, 21-25 juin 2010) ont transmis aux participants au congrès un message de salutation de la Confédération générale des syndicats.

Le message souligne qu'en moins de quatre ans, la CSI est devenue un représentant reconnue des travailleurs de notre planète, un noyau du système des syndicats globaux qui fait tout pour donner au développement mondial, à l'époque de la mondialisation, une dimension sociale nécessaire. C'est grâce à la CSI que les syndicats ont commencé à organiser des rencontres des dirigeants syndicaux des pays qui participent aux sommets "G-8" et "G-20", et que les documents préparés lors de ces rencontres sont étudiés et prises en considération par les chefs des Etats les plus influents du monde. La CGS apprécie hautement ces efforts et soutient les positions exposées dans les déclarations syndicales de Washington, Londres et de Pittsburgh.

Il est aussi important que les dirigeants des organisations commerciales et de financières mondiales: FMI, Banque Mondiale et OMC, commencent à prêter l'oreille à l'opinion de la Confédération syndicale internationale. Nous sommes solidaires avec les efforts de la CSI visant à renforcer le rôle de l'ONU et de l'OIT, à faire avancer dans le monde les principes du travail décent pour tous, à mettre en oeuvre le Pacte mondial pour l'emploi.

Dans les conditions de la crise mondiale, nous sommes solidaires avec la ligne de la CSI sur le changement du cours actuel de la globalisation et pour l'établissement dans le monde du contrôle sur l'activité des organi-

sations financières mondiales. Nous sommes solidaires avec la CSI dans sa lutte contre les tentatives de rejeter le fardeau de la crise sur les travailleurs qui n'en sont pas responsables.

La CGS, dans le cadre de la Communauté des Etats Indépendants, poursuit les mêmes buts, essaie de redonner aux programmes anticrise adoptés dans les pays de la région un aspect social. L'activité de la CGS dans les Assemblées interparlementaires de la CEI et de la CEEA, où la confédération a un statut consultatif permanent, vise à créer dans la région des conditions nécessaires pour imposer les principes du travail décent, pour liquider la pauvreté, défendre les droits syndicaux et de travail, satisfaire les revendications légitimes des salariés. Cette activité de la CGS sert de base solide pour le développement de la coopération avec la CSI et son organisation régionale européenne – le CRPE.

### ***Bélarus: le contrôle public des syndicats prend la forme d'une loi***

Le président de la République de Bélarus a promulgué un décret "Le contrôle public exercé par les syndicats".

Selon Leonide Kozik, président de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), la présente version de cette loi a été coordonnée avec

la centrale syndicale et donne aux syndicats beaucoup de pouvoirs dans le contrôle du marché du travail.

Les inspecteurs techniques et juridiques des syndicats ont le droit de contrôler l'application de la législation du travail, de la loi sur les syndicats et les normes de sécurité du travail, ainsi que la réalisation des conventions collectives.

Le projet de loi a été élaboré avec la participation active de plusieurs organisations et militants syndicaux de la FSB, cependant aucune proposition n'a pas été reçue de la part de syndicats alternatifs, sauf quelques commentaires parus sur leur site internet.

### ***Kazakhstan: le congrès de la centrale syndicale***

Le 22<sup>e</sup> congrès de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK) a eu lieu à Astana le 3 juin 2010. Plus de 320 délégués, des députés du Parlement national, des dirigeants des organes du pouvoir, le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov ont participé au congrès.

Le congrès a reçu les messages de salutation de la part du Président de la République Noursoultan Nazarbaev, du Parlement national, de centrales syndicales nationales et des Unions internationales des syndicats de branche de la CEI.

Le congrès a entériné le programme d'actions de la centrale "Stratégie de l'activité des syndicats du Kazakhstan pour les années 2010-2015", a apporté des amendements et des suppléments aux Statuts de la FSRK visant la démocratisation et le renforcement financier de la centrale, a élu le Conseil général et d'autres organes dirigeants de la FSRK. Syzzbek Moukachev a été élu à l'unanimité président de la centrale.

Les délégués au congrès ont adopté plusieurs déclarations et messages: sur le salaire décent, l'aide aux travailleurs indépendants, l'augmentation de la productivité du travail et du minimum vital, la révision de la pension de retraite aux travailleurs des industries insalubres, etc. Les documents adoptés au congrès seront adressés au Président de la République, au Parlement, au gouvernement, aux dirigeants des régions, aux organisations membres de la FSRK et aux unions des employeurs.

### ***Kirghizistan: le congrès de la Fédération des syndicats***

Le XXI<sup>e</sup> congrès de la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK) a eu lieu à Bichkek le 24 juin. 190 délégués, représentant tous les syndicats membres de la FSK, y ont pris part.

Le congrès a entendu le rapport du Conseil de la FSK sur l'activité

de la centrale après son précédent congrès, le compte rendu de la commission du contrôle financier, a adopté les grandes options de la centrale pour les années 2010-2015, a apporté des amendements et des suppléments aux Statuts de la fédération et au Règlement sur la commission du contrôle financier, a élu le nouveau conseil de la centrale.

Les délégués au congrès ont adopté un message adressé au Gouvernement provisoire et au peuple du Kirghizistan.

Kanatbek Osmonov a été élu président de la FSK, Temirbek Djanaliev, premier vice-président, Ormon Jaylobaev, vice-président.

Osmonov et ses adjoints travailleront à leurs postes comme permanents.

### ***Moldova: la défense des intérêts des travailleurs reste au centre de l'attention des syndicats***

Le Conseil général de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM), tenu en avril à Chisinau, a discuté de questions actuelles du mouvement syndical, parmi lesquelles le Programme de la centrale "Mouvement syndical en 2008-2012".

Dans le rapport, présenté par le président de la CNSM Oleg Boudza, il a été souligné que grâce aux efforts des syndicats, le SMIG dans

le secteur réel de l'économie a été augmenté de 200 leus, alors que l'impôt sur le revenu a été baissé. En même temps, la confédération a proposé d'augmenter les indemnités de chômage, réviser les pensions pour les retraités qui continuent leur activité, introduire une journée réduite de travail pour les femmes qui ont deux enfants, ou plus.

Une place spéciale dans le rapport du président de la centrale syndicale a été réservée au dialogue social. Boudza a souligné que là où les négociations collectives bougent difficilement, les syndicats allaient entreprendre des mesures supplémentaires. Les syndicats se proposent aussi de faire adopter une loi nationale sur le minimum vital, d'interdire d'apporter des amendements qui lèsent les intérêts des travailleurs au Code du travail, d'adopter une loi sur la sécurité et la santé au travail, de créer un Conseil économique et social tripartite.

Le Conseil général de la CNSM a validé plusieurs amendements et suppléments aux Statuts de la confédération, a adopté un budget pour l'année 2010, a examiné plusieurs questions d'organisation.

### ***Russie: réunion du Comité Exécutif de la FNPR***

La réunion du Comité Exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie dirigée par Mikhaïl Chmakov a eu lieu à Moscou le

26 mai 2010. Le CE a discuté de questions actuelles du mouvement syndical.

Le Comité Exécutif a approuvé les actions des syndicats lors du 1<sup>er</sup> Mai 2010 auxquelles plus de 2,7 millions de personnes dans toutes les régions de Russie avaient pris part. Il a été décidé de soutenir une nouvelle fois l'appel de la CSI et d'organiser le 7 octobre 2010 des actions syndicales consacrées à la Journée mondiale "Pour un travail décent".

La réunion a approuvé le travail des syndicats visant la stabilisation du marché du travail, la sauvegarde des emplois et le rétablissement du pouvoir d'achat.

Les membres du CE ont constaté l'amélioration du travail de la FNPR dans la défense des intérêts des travailleurs grâce à la coopération constructive avec les organes d'Etat chargés du contrôle de l'application de la législation du travail. Grâce aux juristes des syndicats 14000 affaires parmi les 18000 jugées par les tribunaux, soit 78%, ont été gagnées. L'efficacité de ce travail est évaluée à 10 milliards de roubles, par rapport à 5 milliards l'année dernière.

Le Comité Exécutif a adopté une Déclaration en rapport avec la tragédie dans la mine "Raspadskaya" dans la région de Kemerovo.

Le CE a pris la décision de convoquer la réunion du Conseil Général de la FNPR le 18 septembre 2010.

### ***Russie: Premier ministre reçoit une délégation syndicale***

Le 1<sup>er</sup> juin 2010 le Premier ministre de Russie Vladimir Poutine a reçu une délégation syndicale nombreuse dirigée par Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR.

Les questions de la rémunération, de la sécurité au travail, du repos des enfants, etc., ont été discutées lors de la rencontre.

Les dirigeants syndicaux ont attiré l'attention du chef du gouvernement à ce que le SMIG en Russie n'a pas été augmenté depuis de 2009, alors que le salaire réel actuel ne représente que 97,2% de son niveau de 2008. Vladimir Poutine a confirmé l'intention du gouvernement d'augmenter les salaires des travailleurs du secteur public en 2010.

Le premier ministre a soutenu l'idée des syndicats d'introduire une assurance obligatoire contre le chômage, cependant, a-t-il précisé il serait opportun de le faire après la stabilisation de l'économie mondiale et nationale.

Chmakov a encore une fois parlé de la nécessité de rétablir le ministère du Travail qui serait responsable de toutes les questions liées aux relations du travail, à la sécurité du travail, à la migration du travail et au niveau de vie des travailleurs.

Il a été décidé, lors de la rencontre, de convoquer une grande réu-

nion nationale ayant pour thème le marché du travail et le développement économique durable, avec la participation de toutes les parties concernées: syndicats, unions des employeurs, gouvernement, experts et économistes, dont le but serait d'élaborer un programme efficace du développement socio-économique du pays dans l'avenir.

### ***Ukraine: les propositions des syndicats sont prises en compte***

Lors de la rencontre entre le président d'Ukraine Victor Ianoukovytch avec les militants syndicaux, tenue le 19 mars 2010, Vassil Khara, président de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU), a remis au chef d'Etat un rapport préparé par les syndicats: "Travail en Ukraine: la nécessité des changements radicaux pour l'efficacité sociale et la vie décente".

La réponse officielle, parvenue de l'Administration du Président de la République en mai, indique que les propositions des syndicats sur l'amélioration de la situation socio-économique et des relations de travail ont été étudiés, hautement appréciés et seront prises en compte.

Sur l'ordre de Victor Ianoukovytch, ces propositions seront aussi prises en compte lors de l'élaboration du message annuel du Président d'Etat au parlement national "La situation intérieure et extérieure de l'Ukraine".

**PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL**  
ET  
**LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS**  
**42, LENINSKY PROSPECT**  
**117119, MOSCOU, RUSSIE**  
**TÉLÉFAX +7(095) 938-2155**  
**TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915**  
**+7(095) 938-8339**  
**TÉLEX 411010**  
**SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru); E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)**

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,  
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUZBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION  
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.*

*VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.*

**CHER LECTEUR,**

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,  
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)